

SCHEMA ORGANISATIONNEL COVID-19
Collège Charles Fauqueux de Beauvais

Face à l'épidémie de coronavirus, nous devons assurer le respect des règles sanitaires tout en accueillant à nouveau des élèves au sein du collège.

La situation est inédite et nous devons rester mobilisés et engagés pour :

- Préserver la santé de tous, dans le respect des mesures sanitaires décrétées par le gouvernement,
- Garantir la sûreté des élèves et personnels en toutes circonstances,
- Réaliser les activités nécessaires au fonctionnement de notre collège en toute sécurité.

Au vu des contraintes sanitaires, les élèves peuvent :

- être accueillis en trois groupes de huit maximum, par demi-journée, avec échelonnement des entrées et sorties sur la base du volontariat des parents (Le service de demi-pension est fermé). Les jours d'ouverture sont le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

	G 1 matin	G 2 matin	G 3 matin	G. 1 après-midi	G. 2 après-midi	G. 3 après-midi
Entrée	08h45	09h00	09h15	13h45	14h00	14h15
Sortie	11h45	12h00	12h15	16h45	17h00	17h15

ou

- suivre les cours en distanciel selon l'organisation en vigueur depuis plusieurs semaines.

Ce dispositif s'applique conformément au protocole sanitaire national « Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées » du 29/04/2020 et pourra évoluer en fonction de celui-ci. De même, le nombre de groupes accueillis pourra augmenter.

TABLE DES MATIERES

1- Mesures d'ordre général valables dans l'ensemble du collège	3
2- Port des masques	3
3- Lavage des mains	3
4- Accès au collège	4
5- Cour de récréation	4
6- Espaces communs aux adultes.....	5
7- Lieux occupés par les groupes	5
8- Bureaux des surveillants et infirmerie.....	5
9- Ascenseur.....	6
10- Restauration scolaire	6
11- Entretien des salles utilisées	6
12- Livraisons, chargement, déchargement	6
13- Gestion d'un cas suspect au sein du collège.....	7
14- Annexe 1 : LES GESTES BARRIERES	8
15- Annexe 2 : COMMENT SE LAVER LES MAINS ?	9
16- Annexe 3 : FICHE CONSEIL EN CAS DE SUSPICION COVID-19 ...	10

1- Mesures d'ordre général valables dans l'ensemble du collège

Les mesures ci-dessous sont valables dans tous les lieux du collège :

- Respect de la règle de distance de 1m minimum
- Lavage des mains très régulièrement dans la journée pour tout élève et adulte présent au collège (voir paragraphe [3- Lavage des mains](#)).
- Blocage des portes en position ouverte toute la journée.
- Respect du sens de circulation établi dans certains espaces communs du collège (fléchages).
- Les lumières restent allumées notamment dans les espaces partagés afin d'éviter la manipulation récurrente des interrupteurs. Les lumières sont éteintes le soir par l'agent d'accueil, ganté.

Les agents approvisionneront tous les matins, avant l'ouverture du collège, les distributeurs de savon ou gel hydroalcoolique et de papier. Toutefois, merci de signaler immédiatement à M. MERLOT, Mme WEIS, Mme ASLAMATZIDIS tout distributeur de savon et/ ou gel hydroalcoolique vide ainsi que tout manque (spray vide, marquage au sol insuffisant, etc.) pour qu'ils puissent agir en conséquence.

2- Port des masques

- Dans les conditions définies par le protocole sanitaire national, le port du masque est obligatoire pour tout élève et adulte présent au sein du collège. Au besoin, un masque mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale (avec mode d'emploi) est distribué aux élèves n'en ayant pas.
- Des affichettes présentes au collège indiquent comment porter efficacement le masque.
- Une poubelle est placée à la loge pour y jeter les masques à usage unique de toute personne quittant l'établissement.

3- Lavage des mains

- Le lavage des mains de tout élève est rendu obligatoire dans la journée aux moments suivants :

	Horaires	Moment du lavage	Lieu du lavage
1	Entre 08h45 et 09h15 Entre 13h45 et 14h15	A l'entrée du collège	Accueil (Gel hydroalcoolique)
2	10h20 et 15h20	Avant la récréation	Classe (Gel hydroalcoolique)
3	10h40 et 15h40	Fin de récréation	Entrée des bâtiments occupés (Gel hydroalcoolique)
4	Entre 11h45 et 12h15 Entre 16h45 et 17h15	Fin de demi-journée	Accueil (Gel hydroalcoolique)

NB : les élèves souhaitant aller aux toilettes pendant la prise en charge en salles se rendent, accompagnés d'un adulte dans les sanitaires les plus proches (fléchage), se lavent les mains en sortant de la salle et en y entrant de nouveau (Flacon de gel hydroalcoolique accessible à l'entrée de chaque salle).

- **Accès aux toilettes élèves :**

- L'accès se fait par la cour sous la surveillance d'un assistant d'éducation.
 - Toilettes filles :
Trois zones distinctes de toilettes sont matérialisées (Groupe 1, groupe 2, groupe 3)
Trois lavabos distincts avec trois poussoirs chacun.
Pour chaque zone, du papier et du savon sont accessibles.
Trois élèves par groupe au maximum y sont présentes.
 - Toilettes garçons :
Une seule zone avec sept toilettes et sept lavabos. Trois élèves au maximum y sont présents.
- un marquage au sol indique la distanciation sociale.
- des affichettes sont placardées en divers endroits des toilettes.
- la désinfection des lavabos et toilettes utilisés est réalisée quatre fois par jour par un agent d'entretien.
- **Accès aux toilettes adultes :**
Les toilettes adultes seront soumises aux mêmes règles de désinfection.

4- **Accès au collège :**

- Seuls les élèves ne présentant aucun symptôme sont accueillis dans l'enceinte scolaire. Les parents qui constatent des symptômes (température au-dessus de 37.8°, fatigue, toux,...) gardent l'enfant au domicile et doivent prévenir le collège.
- Les élèves entrent et sortent par la grille « élèves » aux horaires indiqués (voir page de couverture). Après leur entrée, au niveau de la loge, sont disposées deux tables avec gel hydroalcoolique, masques pour ceux qui n'en ont pas et gants (facultatif). L'appel s'effectue à ce moment. Ils se rendent ensuite dans la cour, encadrés par des assistants d'éducation.
- Le registre d'accueil se trouve à l'extérieur de la loge. Le visiteur le remplit avec son propre stylo. En cas de besoin, des stylos neufs sont à disposition. Un flacon de gel hydroalcoolique est aussi à disposition.
- Les parents d'élèves se présentant sont accueillis à l'extérieur de la loge. Ils ne peuvent pénétrer dans le collège, sauf exception (entretiens en salle 08, désinfectée trois fois par jour par les agents).
- L'entrée dans la loge est limitée aux motifs impérieux. La loge est entretenue par l'agent d'accueil.
- L'accès des personnels s'effectue côté parking « professeurs ». L'agent d'accueil est responsable de l'ouverture du portail. Il ne faut pas manipuler le digicode.
- L'accès au collège se fait ensuite par le portail de la demi-pension puis par l'entrée côté direction, où se trouve, sur une table, avec gel hydroalcoolique, masques pour ceux qui n'en ont pas et gants (facultatif).

5- **Cour de récréation**

- La cour de récréation est délimitée en trois zones : 1 zone dans la cour de récréation principale, 1 zone dans la cour intermédiaire ; 1 zone sur le terrain de basket.
- A leur arrivée au collège et pendant les récréations, les élèves se rendent dans leur zone, encadrés par la vie scolaire. Aucun élève ne reste dans les couloirs : les élèves sont soit en classe soit dans la cour avec respect de la distanciation.

6- Espaces communs aux adultes :

- Il n'y a aucun espace commun aux élèves, hormis les toilettes. Les groupes d'élèves ne se croiseront à aucun moment.
- Les espaces communs des adultes, nettoyés 3 fois par jour sont :
 - Le couloir de l'administration et ses toilettes. Aucun élève n'est admis dans ce couloir, sauf exception pour un enfant malade qui transitera par la vie scolaire pour se rendre à l'infirmerie. Les portes donnant sur le forum sont condamnées.
 - La salle des professeurs et ses toilettes. Il est précisé qu'il est interdit d'utiliser le distributeur de boissons (rubalise posée), qu'il est interdit de laver la vaisselle et qu'il faut limiter l'utilisation du photocopieur (l'utilisation digitale en fait une surface de propagation du virus). Des lingettes désinfectantes sont à disposition. L'organisation en demi-journée évite un nombre trop important de personnes dans ce lieu.

7- Lieux occupés par les groupes :

- Le collège accueille 3 groupes constitués de 8 élèves au maximum.
- Lors des déplacements, dans le respect de la distanciation sociale, les élèves sont invités à ne pas s'appuyer sur les rampes d'escaliers. Toutes les portes sont ouvertes pour les accès aux classes.
- Les lieux occupés sont :
 - o **salle 03**
 - o **salle 07**
 - o **salle 16**
 - o **salle 102**
 - o **plateau sportif**
- Chaque salle est désinfectée une fois le matin et une fois à la pause méridienne, pour l'arrivée du second groupe. (Voir **11- Entretien des salles utilisées**).
- Les salles sont aérées le matin avant l'accueil des élèves, à chaque récréation (par un personnel ganté) et sur la pause méridienne.
- Chaque groupe a une salle attitrée dans laquelle il reste toute la demi-journée. Chaque élève est seul à une table avec respect de la distanciation. L'élève s'assied toujours à la même place.
- Un flacon de gel hydroalcoolique à pompe est disponible dans chaque salle. Une boîte de lingettes désinfectantes et/ ou un spray virucide (norme EN 14 476) est à disposition sur le bureau et permet aux enseignants de désinfecter l'ordinateur, le clavier, les marqueurs et la télécommande entre autres.
- Les portes des salles sont ouvertes toute la journée. Les lumières sont allumées au matin selon les besoins. Aucune manipulation des poignées de porte ou des interrupteurs ne doit être faite.
- Chaque élève apporte et utilise son propre matériel. Aucun prêt n'est autorisé ni aucun déplacement dans les salles en dehors des entrées et sorties. Les manuels scolaires dans les salles de classe ne doivent pas être utilisés. Les encadrants vidéo-projettent les contenus pédagogiques.
- Pour la pratique de l'EPS, les élèves ôtent leur masque pour certaines activités, dans le respect de la distanciation sociale (course, marche et parcours).

8- Bureaux de la vie scolaire et infirmerie :

- Seuls les personnels de vie scolaire attendus sur la demi-journée stationnent dans cet espace, en respectant la distanciation sociale. Exceptionnellement, en cas de maladie d'un élève, le passage de ce dernier vers l'infirmerie est autorisé. Ainsi, les deux portes d'entrée de la vie scolaire restent ouvertes la journée.
- L'accès à l'infirmerie est limité à toute personne malade. Dans le cas où des responsables légaux sont tenus de venir récupérer l'enfant, ils s'enregistrent à l'accueil puis sont dirigés vers l'infirmerie en longeant l'arrière du bâtiment administratif (fléchage). Le parent signe le cahier de décharge.

9- Ascenseur

- L'utilisation de l'ascenseur est réservée aux cas absolument nécessaires. Au maximum un élève et un adulte peuvent être présents dans l'ascenseur en respectant la distanciation.
- La désinfection de l'ascenseur et boutons d'appels est également réalisée deux fois par jour, voire plus en cas d'utilisation.

10- Restauration scolaire

- Le service de restauration, compte tenu du faible effectif d'agents et des impératifs sanitaires de la pause méridienne, reste fermé.
- Toutefois, pour des situations exceptionnelles (fonds sociaux), le chef cuisinier peut préparer des paniers repas, qui sont pris en salle 18, en respectant les règles d'hygiène en vigueur.
- La capacité d'accueil de la salle est fixée à 6 collégiens.
- La désinfection s'opère le matin.
- Les élèves arrivent à 12h30 et repartent à 13h15, avec les modalités d'accueil en vigueur.

11- Entretien des salles utilisées

- Au 02 juin 2020 l'ensemble du collège aura été nettoyé et désinfecté par les agents d'entretien.
- Les locaux occupés sont nettoyés suivant les modalités fixées précédemment.
- Sur la porte de chaque espace désinfecté, une fiche de nettoyage précise toutes les surfaces traitées chaque jour et quel agent a été responsable de la désinfection. Ainsi, un suivi quotidien peut être assuré.

12- Courrier. livraisons. chargement. déchargement

Courrier :

- Le courrier est récupéré par un personnel ganté. Il est déposé sur une surface et non remis en mains propres.

Transporteurs /livreurs

- Les transporteurs et/ou livreurs doivent éviter au maximum d'entrer dans les locaux du collège.
- Il est demandé au maximum aux transporteurs /livreurs un lavage immédiat des mains au gel hydroalcoolique à son arrivée et le respect des mesures barrières (notamment distanciation d'un mètre minimum, port du masque).

Les livraisons :

- De manière générale, il est souhaitable d'attendre quelques heures avant de toucher les produits livrés si cela est possible. Dans le cas contraire (ex : denrées de restauration à mettre aux frigos) l'agent est ganté pour assurer le stockage des livraisons.

Le chargement/déchargement :

- Les chargements et déchargements de commandes sont réalisés par une seule personne si possible.

- Dans la mesure du possible, le prêt des équipements de livraison (chariots, etc.) est limité. Si plusieurs personnes doivent utiliser le même équipement, l'équipement est désinfecté à la lingette en amont et l'utilisateur est ganté.

13- Gestion d'un cas suspect au sein du collège

- Une personne dont le cas est suspect est gérée par l'infirmière et le chef d'établissement ou son adjointe en lien avec le service santé de la DSDEN (Protocole de prise en charge de cas suspect de covid 19, Rectorat d'Amiens, 15/05/2020). Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire conduira à l'éviction immédiate de l'enfant. Celui-ci est extrait de classe et patiente dans la salle de repos de l'infirmierie dans l'attente de l'arrivée des parents.
- Si le cas est avéré, éviction de 14 jours de l'élève et de toute la zone mise en contact avec cet élève (ou cet adulte).
- La reprise – la poursuite de la scolarité au collège, est assujettie aux directives nationales (Ministère EN et Ministère Santé).

15- Annexe 2 : COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?



30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
(INFORMATION IN FRENCH)



0 800 130 000
(toll-free)

16- Annexe 3 : FICHE CONSEIL EN CAS DE SUSPICION COVID-19

FICHE CONSEILS

COVID-19

CORONAVIRUS, QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE MALADE OU SOUPÇONNÉE DE L'ÊTRE

En cas de personne présentant des symptômes sur le lieu de travail



- Isoler la personne et contacter le Samu 15.
- L'inviter à respirer à travers un linge ou un mouchoir.
- Lui faire porter un masque du type chirurgical.
- Éviter tout contact étroit, ne pas la déséquiper.
- Lister les personnes qui l'ont côtoyé de façon rapprochée (1 mètre) et prolongée (+ 15 min) depuis l'apparition des symptômes et dans les 24 heures qui précèdent.
- Éloigner les autres personnes présentes.

1. La personne qui porte assistance se protège



- Porter des lunettes de protection, des gants jetables, et un masque chirurgical ou FFP2.
- Se laver les mains avec eau-savon ou lotion hydroalcoolique.
- Conserver des lingettes désinfectantes pour nettoyer les surfaces en contact.
- Se doter d'un sac à déchets.

2. En attendant la désinfection de la zone et avant de se déséquiper, la personne qui porte assistance s'assure de :



- Signaler et matérialiser chaque surface qui a été souillée.
- Déterminer avec le gestionnaire du site les installations à neutraliser (climatisation, ventilation, escaliers...).
- Condamner à titre de précaution les locaux non techniques (salle de pause, toilettes...).

3. La personne qui a porté assistance se déséquipe



- Se munir d'un sac.
- Retirer ses lunettes de protection.
- Retirer le masque.
- Retirer les gants en veillant à ne pas toucher la surface extérieure.
- Mettre le tout dans un sac plastique et le fermer.
- Placer ce sac dans un deuxième sac qu'elle ferme à son tour.
- Abandonner le tout sur place jusqu'à la désinfection.
- Se frictionner les mains avec la solution hydroalcoolique.